



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

RAPPORT 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE



SIEGE SOCIAL

3 rue des Tisserands – 35830 BETTON
Tél : 02 99 23 84 84 - Fax : 02 99 23 84 70
E-mail : cabinet-bourgeois@cabinet-bourgeois.fr

AGENCE ATLANTIQUE

Site de VANNES

ZI du PRAT 1, Rue Alain Gerbault
56000 VANNES
Téléphone : 02-97-42-52-00
Télécopie : 02-97-42-57-66
E-mail : cb-vannes@cabinet-bourgeois.fr



GRUPE MERLIN/Réf. doc. : Aff n° 1701240

Ind	Etabli par	Approuvé par	Date	Objet de la révision
A	N.LE GUIRRIEC	T.MAROIS	19/06/2018	1 ^{ère} diffusion



SOMMAIRE

1	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE PUBLIC	3
1.1	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
1.2	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
1.3	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
1.4	SITUATION DES ABONNES	4
1.5	AUTORISATIONS DE DEVERSEMENT INDUSTRIELS OU CONVENTIONS PARTICULIERES	4
1.6	VOLUMES ASSUJETTIS	5
1.7	EVOLUTION PATRIMONIALE DU SERVICE	6
2	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	7
2.1	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	7
2.2	PRIX DU SERVICE ET PRINCIPES DE FACTURATION	7
2.3	EVOLUTION DE LA FACTURE D'ASSAINISSEMENT POUR L'USAGER DOMESTIQUE	8
	LA FACTURE « TYPE DE 120 M3 »	8
2.4	RECETTES D'EXPLOITATION	9
3	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	10
3.1	BILAN HYDRAULIQUE EN SORTIE DE STATION	10
3.2	QUALITE DU REJET	11
3.3	BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION	11
3.4	INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVANT DECRET 2007-675	11
3.5	GESTION CLIENTELE	12
3.6	INDICATEURS DES RECLAMATIONS ET DES PRESTATIONS AUX CLIENTS	13
3.7	INDICE DE CONNAISSANCE PATRIMONIALE	14
4	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	15
4.1	TRAVAUX ENGAGES ET REALISES	15
4.2	ETAT DE LA DETTE DU SERVICE	15
4.3	AMORTISSEMENTS	15
5	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	15
5.1	ABANDONS DE CREANCES	15
5.2	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	15



1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE PUBLIC

1.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

<i>Nom de la collectivité :</i>	COMMUNE DE NIVILLAC
<i>Siège de la Collectivité :</i>	Mairie de NIVILLAC – 3, Rue Joseph DANO – 56130 - NIVILLAC
<i>Téléphone :</i>	02.99.90.62.75
<i>Télécopie :</i>	02.99.90.90.10
<i>Email :</i>	mairie@nivillac.fr

1.2 CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

<i>Nature de contrat :</i>	Délégation de Service Public par Affermage
<i>Date d'effet :</i>	01/01/2012
<i>Durée :</i>	10 ans
<i>Echéance :</i>	31/12/2021
<i>Exploitant :</i>	S.T.G.S. 1 Place Ernest Jan 56303 – PONTIVY CEDEX Téléphone : 02.33.79.46.79 Télécopie : 02.33.68.32.02 Email : daniel.sylvestre@stgs.fr

1.3 PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Par le délégataire

<i>Gestion du service :</i>	Application du règlement de service Conduite, surveillance et entretien des installations
<i>Gestion des abonnés :</i>	Accueil des usagers Mise en service des branchements Facturation Traitement des réclamations
<i>Entretien :</i>	De l'ensemble des ouvrages du service (équipements électromécaniques et génie civil) Des clôtures et voiries associées Des canalisations Des branchements
<i>Renouvellement :</i>	Des équipements électromécaniques, électriques et hydrauliques Des canalisations sur un linéaire continu inférieur à 6 m



Des branchements non liés à une opération de renforcement ou de renouvellement de réseau

Des espaces verts

Des installations de télégestion et des logiciels associés

Autres prestations : Surveillance des points de rejet au milieu naturel

Par la Collectivité

Renouvellement : Des ouvrages de génie civil

Des canalisations sur un linéaire continu supérieur à 6 m

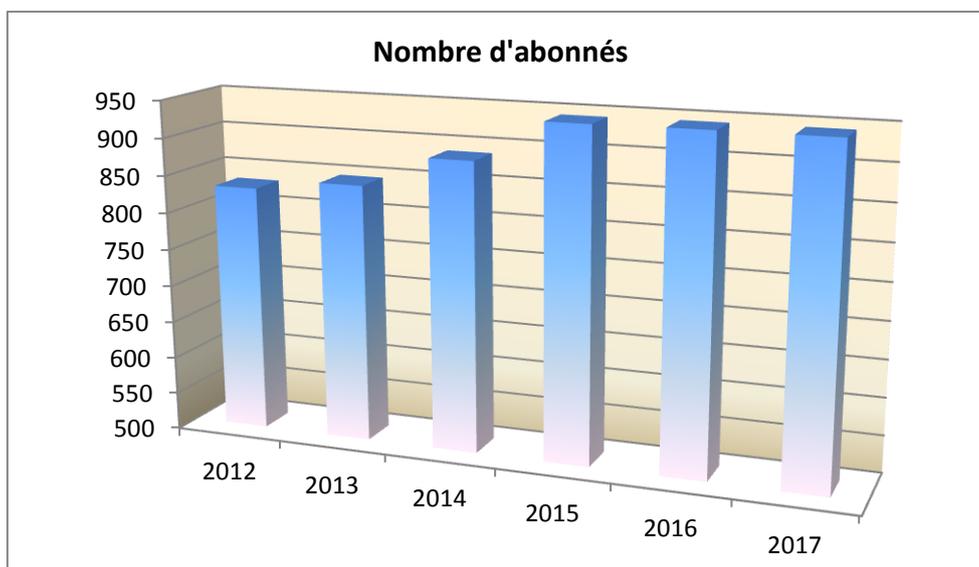
Des branchements liés à une opération de renforcement ou de renouvellement de réseau

Travaux neufs : Tous travaux

1.4 SITUATION DES ABONNES

Nombre d'habitants desservis	2013	2014	2015	2016	2017
TOTAL	4 232	4 358	4 452	4 512	4 572
EVOLUTION N/N-1	4,08%	2,98%	2,16%	1,35%	1,33%

Nombre de Contrats - abonnés	2013	2014	2015	2016	2017
TOTAL	846	888	943	944	995
EVOLUTION N/N-1	1,68%	4,96%	6,19%	0,11%	5,40%



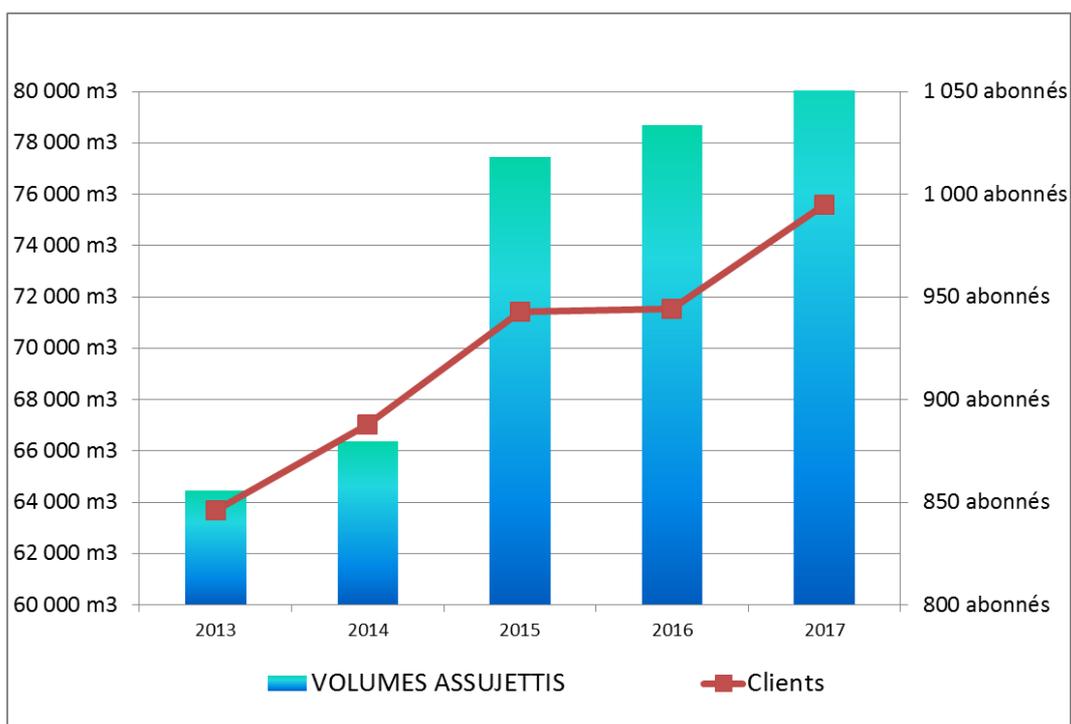
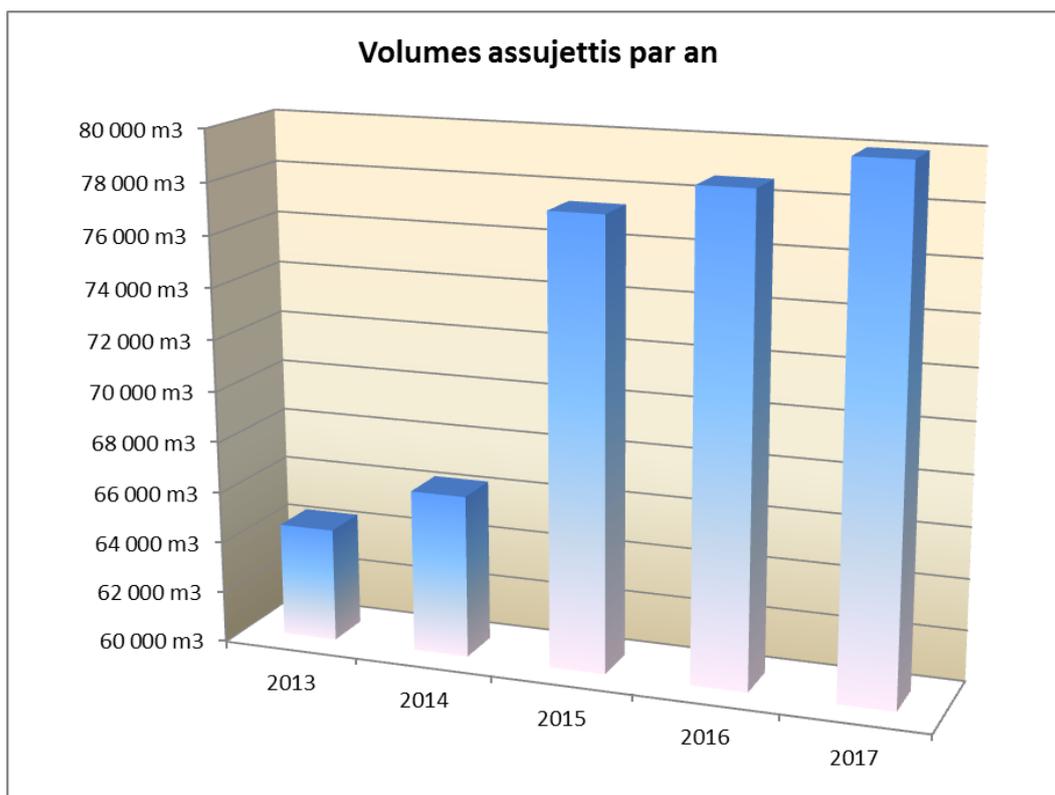
1.5 AUTORISATIONS DE DEVERSEMENT INDUSTRIELS OU CONVENTIONS PARTICULIERES

➔ SANS OBJET



1.6 VOLUMES ASSUJETTIS

VOLUMES ASSUJETTIS	2013	2014	2015	2016	2017
TOTAL	64 442 m3	66 357 m3	77 445 m3	78 694 m3	82 257 m3
EVOLUTION N/ N-1	-1,12%	2,97%	16,71%	1,61%	4,53%
CONSO SPECIF/ ABONNE	76,2 m3/ab	74,7 m3/ab	82,1 m3/ab	83,4 m3/ab	82,7 m3/ab
EVOLUTION N/ N-1	-2,75%	-1,90%	9,90%	1,51%	-0,83%





1.7 EVOLUTION PATRIMONIALE DU SERVICE

Réseaux de collecte et de transfert

GRAVITAIRE	D=<200 mm	D=<300 mm	Autres diam.	Total
Amiante ciment	5 745 ml	836 ml		9 455 ml
FONTE	1 580 ml	323 ml		1 993 ml
GRES	20 ml	773 ml		1 274 ml
PVC	13 049 ml	317 ml		14 075 ml
PEHD	232 ml			232 ml
Autres matériaux			309 ml	309 ml
Total	20 626 ml	2 249 ml	309 ml	27 338 ml

REFOULEMENT	D = 90 mm	D = 125 mm	Autres diam.	Total
Fonte		1 206 ml		1 206 ml
PVC	1 749 ml			2 369 ml
Autres matériaux			81 ml	81 ml
Total	1 749 ml	1 206 ml	81 ml	3 656 ml

RESEAUX	2013	2014	2015	2016	2017
Longueur réseaux gravitaires	23 363 ml	24 179 ml	24 960 ml	26 607 ml	27 338 ml
EVOLUTION N/N-1	5,22%	3,49%	3,23%	6,60%	2,75%
Longueur réseaux en refolement	3 173 ml	3 173 ml	3 341 ml	3 365 ml	3 656 ml
EVOLUTION N/N-1	8,11%	0,00%	5,29%	0,72%	8,65%
Longueur réseaux TOTALE	26 536 ml	27 352 ml	28 301 ml	29 972 ml	30 994 ml
EVOLUTION N/N-1	5,56%	3,08%	3,47%	5,90%	3,41%

Postes de relèvement

POSTES DE RELEVEMENT	Nb Pompes	Capacité nominale	TELEGESTION	
La Ville Frabourg	2	13 m3/h	oui	
Le Bas du Bourg	2	18 m3/h	oui	
Le Rhodoir	2	40 m3/h	oui	
Le Folleux	2	10 m3/h	oui	
Le Folleux "2"	2	10 m3/h	oui	nouveau 2014
La Ville Jossy	2	10 m3/h	oui	nouveau 2014
La Croix Neuve	2	5 m3/h	oui	nouveau 2014
La Grée Nevet	2	10 m3/h	oui	nouveau 2014
Les Métairies 3	2	23 m3/h	oui	nouveau 2015

Ouvrages de traitement

Type	Dénomination	Type	Date Arrêté	Capacité	Milieu de rejet	Norme de rejet	DBO5	DCO	MES	NTK	NGL	Pt
STEP	Bourg	Boues activées en aération prolongée	22/12/1994	3 580 Eqh	Lagune de finition puis La Vilaine via le ruiseau de la Ville Aubin	journalière	25 mg/l	90 mg/l	30 mg/l	15 mg/l	15 mg/l	2 mg/l
STEP	du Folleux	Lagunage (de finition)		550 Eqh	La Vilaine via le ruiseau de la Ville Aubin							



2 TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

2.1 FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

Les tarifs constituant la rémunération de l'exploitant sont fixés chaque année par application, aux tarifs mentionnés dans le contrat, du coefficient d'indexation de ces tarifs calculé selon la formule stipulée au contrat d'affermage.

Les tarifs constituant la part collectivité de la redevance sont déterminés chaque année par vote de l'assemblée délibérante.

Par ailleurs, sont appliquées les taxes et redevances fixées par les organismes concernés, notamment l'Agence de l'Eau : 0,20 €/m³ en 2012, 0,19 €/m³ de 2013 à 2015 puis 0,18 €/m³ à partir de 2016.

Le service est assujéti à la TVA au taux réduit de 7 % à compter de janvier 2012 puis au taux de 10 % à compter de janvier 2014.

Grille tarifaire	2013	2014	2015	2016 (1 ^{er} semestre)	2016 (2 ^{ème} semestre)	2017	2018
Part Délégataire							
Abonnement	28,24 €/an	28,57 €/an	28,55 €/an	28,47 €/an	28,47 €/an	28,38 €/an	28,91 €/an
Redevance 0 à 30 m ³ /an	0,2799 €/m ³	0,2831 €/m ³	0,2830 €/m ³	0,2821 €/m ³	0,3148 €/m ³	0,3139 €/m ³	0,3197 €/m ³
Redevance au delà de 30 m ³ /an	0,7998 €/m ³	0,8091 €/m ³	0,8086 €/m ³	0,8061 €/m ³	0,8995 €/m ³	0,8969 €/m ³	0,9134 €/m ³
Part Collectivité							
Abonnement	38,000 €/m ³	39,000 €/m ³	40,950 €/m ³	42,590 €/m ³		43,870 €/m ³	45,190 €/m ³
Redevance 0 à 30 m ³ /an	1,4000 €/m ³	1,4300 €/m ³	1,5000 €/m ³	1,5582 €/m ³		1,6100 €/m ³	1,6600 €/m ³
Redevance au delà de 30 m ³ /an	2,9000 €/m ³	2,9600 €/m ³	3,1100 €/m ³	3,2306 €/m ³		3,3300 €/m ³	3,4300 €/m ³
Redevance Agence de l'Eau	0,1900 €/m ³	0,1900 €/m ³	0,1900 €/m ³	0,1800 €/m ³		0,1800 €/m ³	0,1800 €/m ³
T.V.A.	7,00%	10,00%	10,00%	10,00%		10,00%	10,00%

2.2 PRIX DU SERVICE ET PRINCIPES DE FACTURATION

Le prix du service comprend :

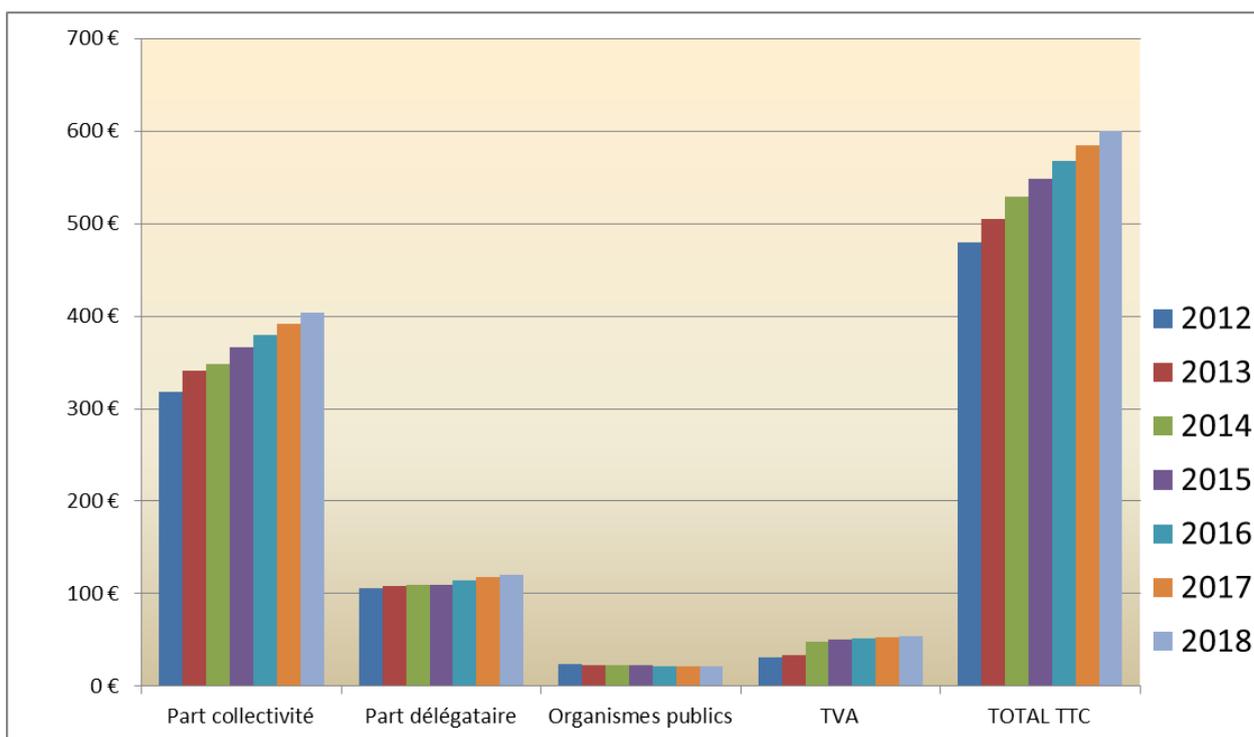
- Une partie fixe ou abonnement payable d'avance semestriellement ;
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable payable semestriellement à terme échu ; le premier terme est basé sur une estimation de la consommation au regard du volume consommé au cours de l'exercice antérieur, le second est basé sur la consommation constatée entre deux relèves annuelles, dont est déduite la consommation estimée du terme précédent.



2.3 EVOLUTION DE LA FACTURE D'ASSAINISSEMENT POUR L'USAGER DOMESTIQUE

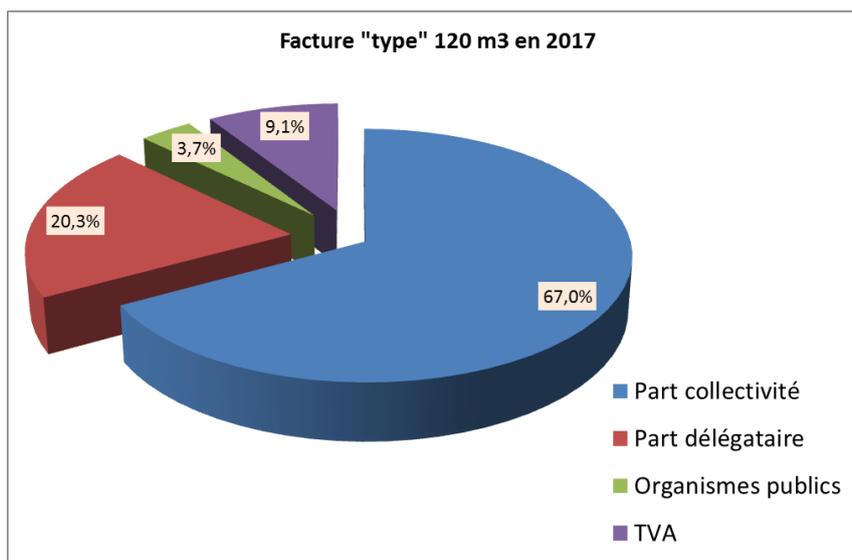
LA FACTURE « TYPE DE 120 M3 »

Facture		120 m3/an		2014		2015		2016 (Moyenne 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre)		2017		2018	
Part collectivité	Abonnement		39,00 €/an	39,00 €	40,95 €/an	40,95 €	42,59 €/an	42,59 €	43,87 €/an	43,87 €	45,19 €/an	45,19 €	
	Consommation	0-30 m3	1,4300 €/m3	42,90 €	1,5000 €/m3	45,00 €	1,5582 €/m3	46,75 €	1,6100 €/m3	48,30 €	1,6600 €/m3	49,80 €	
		30-120 m3	2,9600 €/m3	266,40 €	3,1100 €/m3	279,90 €	3,2306 €/m3	290,76 €	3,3300 €/m3	299,70 €	3,4300 €/m3	308,70 €	
	Total		348,30 €		365,85 €		380,09 €		391,87 €		403,69 €		
Part délégataire	Abonnement		28,57 €/an	28,57 €	28,55 €/an	28,55 €	28,47 €/an	28,47 €	28,38 €/an	28,38 €	28,91 €/an	28,91 €	
	Consommation	0-30 m3	0,2831 €/m3	8,49 €	0,2830 €/m3	8,49 €	0,2985 €/m3	8,95 €	0,3139 €/m3	9,42 €	0,3197 €/m3	9,59 €	
		30-120 m3	0,8091 €/m3	72,82 €	0,8086 €/m3	72,77 €	0,8528 €/m3	76,75 €	0,8969 €/m3	80,72 €	0,9134 €/m3	82,21 €	
	Total		109,88 €		109,81 €		114,18 €		118,52 €		120,71 €		
Redevance modernisation des réseaux			0,1900 €/m3	22,80 €	0,1900 €/m3	22,80 €	0,1800 €/m3	21,60 €	0,1800 €/m3	21,60 €	0,1800 €/m3	21,60 €	
TOTAL HORS TAXES			480,98 €		498,46 €		515,87 €		531,99 €		546,00 €		
TVA			48,10 €	49,85 €	51,59 €	53,20 €	54,60 €						
TOTAL TTC			529,08 €		548,31 €		567,46 €		585,19 €		600,60 €		
Evolution annuelle (en %)			4,67%	3,63%	3,49%	3,12%	2,63%						
Prix moyen au m3 pour 120 m3 consommés			4,409 € TTC	4,569 € TTC	4,729 € TTC	4,877 € TTC	5,005 € TTC						





Commune de NIVILLAC			
Evolution du prix de l'assainissement (base 120m3)			
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	2017	2018	Variation
1 - Part de la collectivité			
Abonnement	43,87 €	45,19 €	3,01%
Consommation 30 m3	48,30 €	49,80 €	3,11%
Consommation 90 m3	299,70 €	308,70 €	3,00%
sous-total	391,87 €	403,69 €	3,02%
2 - Part du délégataire			
Abonnement	28,38 €	28,91 €	1,87%
Consommation 30 m3	9,42 €	9,59 €	1,85%
Consommation 90 m3	80,72 €	82,21 €	1,84%
sous-total	118,52 €	120,71 €	1,85%
3 - Organismes publics			
Régularisation réseaux de collecte	21,60 €	21,60 €	0,00%
4 - T.V.A.	53,20 €	54,60 €	2,63%
	10%	10%	
5 - TOTAL TTC	585,19 €	600,60 €	2,63%
Soit un prix au m3 de	4,877 €	5,005 €	2,63%



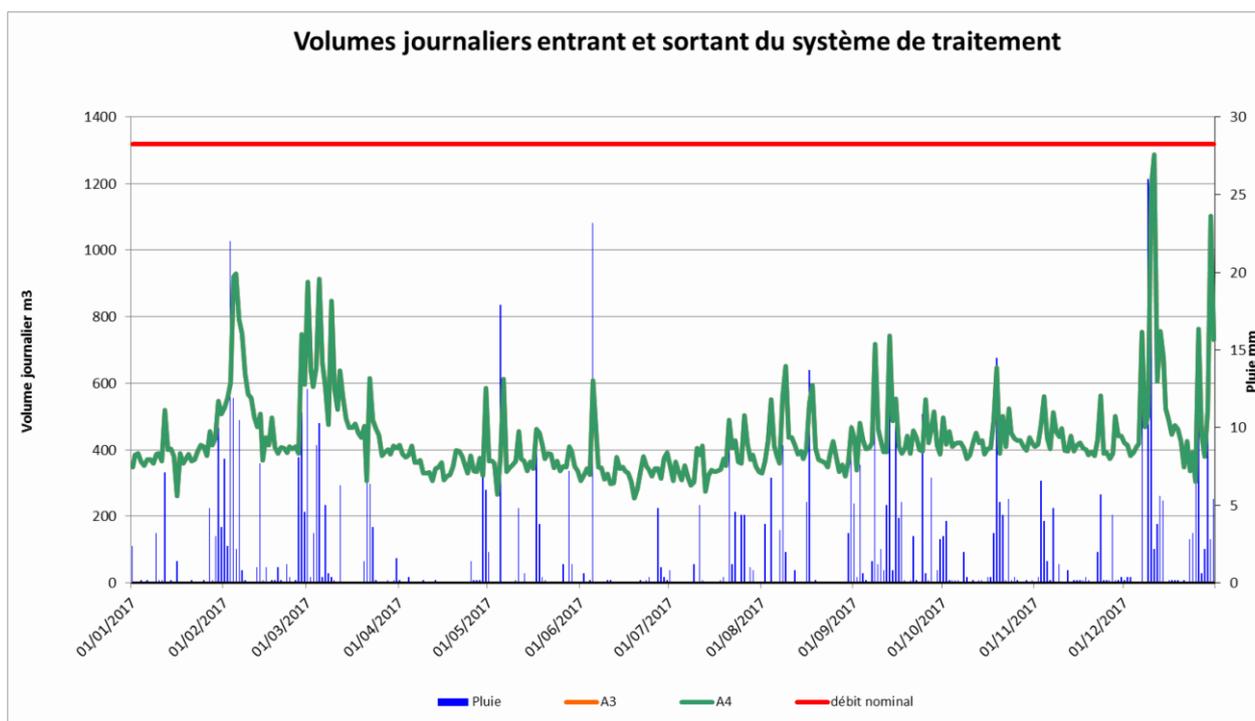
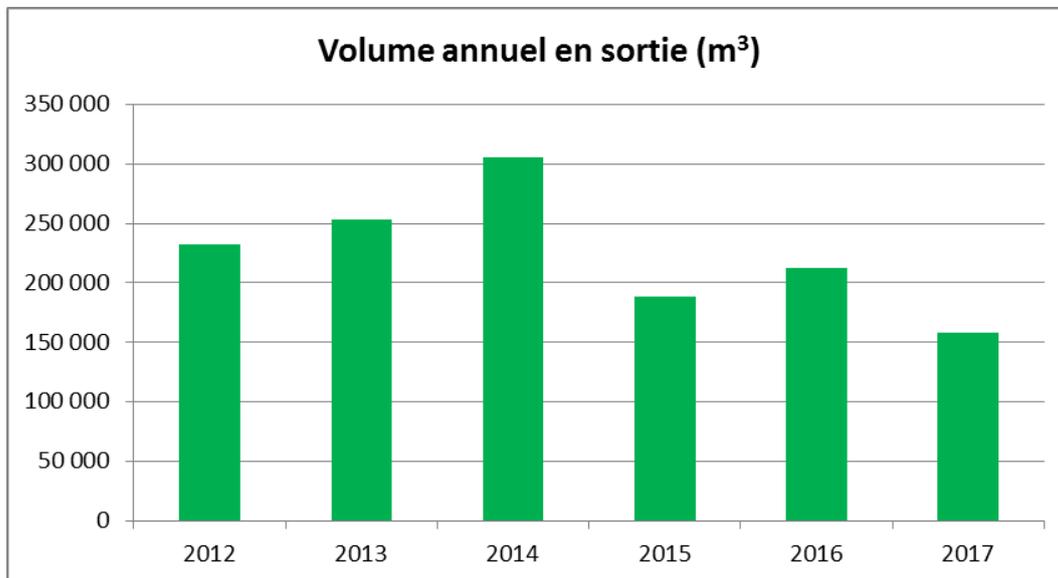
2.4 RECETTES D'EXPLOITATION

SYNTHESE COMPTE D'AFFERMAGE	2016		2017			
	Recette Collectivité	Recette délégataire	Recette Collectivité	Variation 2017 / 2016	Recette délégataire	Variation 2017 / 2016
Recettes sur abonnements	40 087,42 €	26 800,19 €	41 638,15 €	3,9%	26 930,07 €	0,5%
Recettes sur consommations	203 981,42 €	51 998,59 €	229 960,37 €	12,7%	58 881,01 €	13,2%
TOTAL EMISSIONS	244 068,84 €	78 798,78 €	271 598,52 €	11,3%	85 811,08 €	8,9%
Régularisation sur abonnements	517,50 €	347,57 €	2 423,33 €		1 582,56 €	
Régularisation sur consommations	-2 849,98 €	-818,09 €	3 669,51 €		936,86 €	
DECOMPTE ARRETE	241 736,36 €	78 328,26 €	277 691,36 €		88 330,50 €	
TOTAL HT	320 064,62 €		366 021,86 €			
Organismes publics (Modernisation des réseaux)	13 471,99 €		15 069,28 €			
TVA	33 353,66 €		38 901,11 €			
TOTAL TTC	366 890,27 €		419 992,25 €			



3 INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

3.1 BILAN HYDRAULIQUE EN SORTIE DE STATION



A3 = entrée station ; A4 = Sortie station ; A2 = déversoir en tête de station

Sur la STEP, on constate une diminution de 26% du débit sur l'année 2017 par rapport à 2016. En effet, L'année 2016 se caractérisai par une pluviométrie très importante en début d'année avec un niveau haut des nappes.



3.2 QUALITE DU REJET

Dates	Température rejet	Débit bilan 24h	pH	MES			DBO5			DCO			NTK			NGL			Pt		
	°C	m3 / j	UpH	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%	mg/l	kg/j	%
11/01/2017	8	366	7,60	8,00	2,9	96,5	3,00	1,1	99,0	42,00	15,4	93,9							2,26	0,8	81,17
10/02/2017	9,6	555	7,40	3,00	1,7	99,2	3,00	1,7	98,8	38,00	21,1	94,1							0,53	0,3	93,61
05/03/2017	11,1	914	7,40	4,00	3,7	98,0	3,00	2,7	97,9	29,00	26,5	93,5	3,900	3,6	91,7	5,110	4,7	89,2	0,75	0,7	86,54
03/04/2017	13,9	378	7,80	6,00	2,3	98,7	3,00	1,1	99,2	37,00	14,0	95,9							2,17	0,8	82,50
17/05/2017	19,4	461	7,60	15,00	6,9	96,3	8,00	3,7	97,3	53,00	24,4	93,9							0,36	0,2	96,79
06/06/2017	19,7	457	7,50	7,00	3,2	98,8	4,00	1,8	98,9	46,00	21,0	95,3	8,700	4,0	86,2	9,280	4,2	85,3	0,92	0,4	88,31
20/07/2017	21,4	352	7,60	6,00	2,1	98,3	5,00	1,8	98,6	46,00	16,2	95,2	5,900	2,1	94,6	6,870	2,4	93,8	0,52	0,2	96,18
20/08/2017	20,5	370	7,60	3,00	1,1	97,5	3,00	1,1	98,8	41,00	15,2	95,2							0,31	0,1	97,39
18/09/2017	17,2	406	7,70	4,00	1,6	99,0	3,00	1,2	98,9	32,00	13,0	96,3							0,33	0,1	97,20
08/10/2017	16	406	7,60	8,00	3,2	98,2	4,00	1,6	98,7	38,00	15,4	95,4	4,900	2,0	95,1	6,150	2,5	93,9	0,98	0,4	91,90
30/11/2017	10,6	442	7,40	3,00	1,3	99,4	3,00	1,3	99,1	24,00	10,6	97,3							0,84	0,4	93,44
05/12/2017	10,8	409	7,70	7,00	2,9	98,3	5,00	2,0	98,4	38,00	15,5	96,2							1,40	0,6	88,98
Moyenne	16,08	433	7,58	5,97	2,74	98,4	3,85	1,77	98,64	37,77	17,36	95,22	5,45	2,90	92,32	6,49	3,46	90,9	0,90	0,42	91,29
Norme étiage		1320		30	39,6	90	15	19,8	80	60	79,2	75	15	13,2		10	19,8		1,5	2	
Norme hors étiage				30	39,6	90	15	19,8	80	60	79,2	75	15	13,2		10	19,8		1,5	2	

Les résultats en sortie station respectent les normes de rejet imposées. La station est conforme sur toute l'année 2017.

Les rendements épuratoires sont bons et traduisent le bon fonctionnement de la station d'épuration.

3.3 BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION

TRAITEMENT DES BOUES

STEP du BOURG	2014	2015	2016	2017	2017 / 2016
Produites	41,220 t MS	40,290 t MS	38,450 t MS	37,794 t MS	-1,7%
Evacuées	30,600 t MS	37,213 t MS	29,654 t MS	54,155 t MS	82,6%

3.4 INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVANT DECRET 2007-675

Indicateurs de performances définis par le décret n°2007-675 et l'arrêté du 2 mai 2007.

Gestion du patrimoine	2016	2017
Nombre de stations de dépollution	2	2
Capacité de dépollution en équivalent-habitant	4130	4130
Nombre de postes de relèvement	9	9
Linéaire de réseau gravitaire à surface libre (eaux usées) (km)	26,607	27,337
dont linéaire de réseau séparatif (eaux usées) (km)	26,607	27,337
dont linéaire de réseau unitaire (km)	0,000	0,000
Linéaire de réseau de refoulement (km)	3,366	3,656
Linéaire de réseau eaux pluviales séparatif (km)	NC	NC
Nombre de réparation de conduites principales pour fuite ou rupture	0	13
Nombre d'inondations dans les locaux de l'utilisateur	0	0
Linéaire d'hydrocurage préventif (km)	1,275	3,045
Longueur de réseau renouvelé (km)	0,692	0,000
Nombre d'obstructions du réseau	3	5



Bilans sur la préservation de l'environnement		
Nombre d'abonnés raccordés sur la station	944	995
Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	944	995
Volume annuel reçu (m3) (B)	212441	158077
Soit un volume moyen (m3/j)	580	433
Volume annuel en provenance d'un service extérieur (m3) (C)	43757	44196
Nombre de bilans autosurveillance réalisés	13	13
dont nombre de bilan conforme	13	13
Production de boues en tMS/an	38	38
Production de boues en volumes (m3/an)	1468	2896
Production de boues admise par une filière conforme en tMS/an	29,654	54
Taux de rejet sans traitement	0,00%	0,00%
Nombre de déversement dans le milieu récepteur par an	0	0
Nombre de point de déversements où les volumes sont suivis (mesure de débit)	0	0
Nombre de jour où un dysfonctionnement majeur de la station a eu lieu (j)	0	0
Taux d'eau parasite (B-C-A)/(B-C)	53,35%	27,77%
Conformité des équipements aux prescriptions nationales	100%	100%
Conformité de la performance des ouvrages aux prescriptions nationales	100%	100%
Charge annuelle en DBO5 (kg/j)	144,00	130,00

3.5 GESTION CLIENTELE

Les données clientèle	2016	2017
Nombre de communes	1	1
Nombre d'habitants desservis	4512	4572
Nombre total d'abonnés	944	995
dont abonnés domestiques	944	995
dont abonnés non domestiques	0	0
Volumes vendus (A)	78694	82257
dont volumes abonnés domestiques	78694	82257
dont volumes abonnés non domestiques	0	0

Qualité du service aux usagers		
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	80,00%	75,00%
Taux de réclamations	0,00%	0,00%
Taux de réponse au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%	100,00%
Proportion de lettres d'attente	0,00%	0,00%
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,74%	4,40%
Nombre d'échéanciers accordés	28	29



3.6 INDICATEURS DES RECLAMATIONS ET DES PRESTATIONS AUX CLIENTS

Prestations aux clients	2017
Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%
Proportions de lettres d'attente parmi ces réponses dans les délais	0,00%
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	75,00%
Réclamations récurrentes	2017
B1.1 Nombre de réclamations pour une obstruction sur réseau	0
B1.2 Nombre de réclamations pour une obstruction sur branchement	0
B2.1 Nombre de réclamations pour débordement inondation sur un poste de relèvement	0
B2.2 Nombre de réclamations pour débordement inondation chez l'abonné	0
B3 Nombre de réclamations pour une casse	0
B4 Nombre de réclamations pour des odeurs	0
C1. Nombre de réclamations sur des travaux de réparation sur le réseau	0
C2. Nombre de réclamations sur des travaux réalisés sur un branchement (dont rendez-vous manqués)	0
D1 Nombre de réclamations sur le niveau de prix	0
D2 Nombre de réclamations pour erreur de relève ou de facturation	0
D3 Nombre de réclamations sur la qualité des contrats et de l'accueil	0
D4 Nombre de demandes d'échéanciers	29



3.7 INDICE DE CONNAISSANCE PATRIMONIALE

Connaissance du réseau	
existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées mentionnant la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement ou de refoulement, déversoirs d'orage,...) et s'ils existent, des points d'autosurveillance du fonctionnement des réseaux d'assainissement	10
définition d'une procédure de mise à jour au minimum annuelle	5
existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire de canalisation, de la catégorie de l'ouvrage, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux et définition d'un procédure de mise à jour au moins annuelle	10
lorsque les informations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total	5
l'inventaire mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés pour la moitié du linéaire total des réseaux	10
lorsque les informations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total	2
le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations, la moitié au du liénaire étant renseignée	0
lorsque les informations sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total	0
localisation et description des ouvrages annexes (postes de relèvement, postes de refoulement, déversoirs....)	10
existence et mise à jour d'un inventaire des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	10
le plan ou l'inventaire mentionne le nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards)	0
l'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçons (curage, désobstruction, renouvellement...)	10
mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation. Y sont mentionnés les dates des inspections, notamment par caméra et les réparations ou travaux effectués à leur suite.	10
mise en œuvre d'un programme pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (assorti d'un estimatif chiffré portant sur au moins 3 ans)	0
TOTAL	82



4 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE

4.1 TRAVAUX ENGAGES ET REALISES

TRAVAUX ASSAINISSEMENT	INSCRIPTIONS	REALISATIONS
	BP 2017	2017
Schéma directeur d'assainissement	48 000,00 €	7 320,00 €
Travaux d'amélioration de station d'épuration	647 267,00 €	28 933,25 €
Extension de réseau	61 523,00 €	1 992,04 €
TOTAL	756 790,00 €	38 245,29 €

4.2 ETAT DE LA DETTE DU SERVICE

ETAT DE LA DETTE	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2016	ANNUITES REGLEES EN 2016		
		CAPITAL	INTERETS	TOTAL
EMPRUNT	1 912 812,00 €	138 044,53 €	60 148,10 €	198 192,63 €
TOTAL	1 912 812,00 €	138 044,53 €	60 148,10 €	198 192,63 €
ETAT DE LA DETTE	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/2017	ANNUITES REGLEES EN 2017		
		CAPITAL	INTERETS	TOTAL
EMPRUNT	1 785 413,66 €	140 206,59 €	60 121,23 €	200 327,82 €
TOTAL	1 785 413,66 €	140 206,59 €	60 121,23 €	200 327,82 €

4.3 AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	2013	2014	2015	2016	2017
Dotation	93 079,00 €	93 114,06 €	101 486,07 €	101 486,07 €	99 702,87 €

5 ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE

5.1 ABANDONS DE CREANCES

→ SANS OBJET POUR 2017

5.2 OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

→ SANS OBJET POUR 2017



L'INFO

assainissement

La feuille d'information sur
l'assainissement collectif

2017

Extrait du rapport annuel 2017
Disponible en mairie de Nivillac

ORGANISATION	 1 commune	Le périmètre du service d'assainissement collectif correspond à la commune de Nivillac.
EXPLOITATION	 En affermage	La société STGS a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages
COLLECTE DES EAUX USEES	 Un réseau de 31 km	Le réseau collecte les eaux usées provenant de 995 abonnés et une partie des effluents proviennent de la Roche Bernard. Le réseau est composé de 27,3 km de collecteur gravitaire, 3,7 km de refoulement et de 9 postes de refoulement.
EPURATION	 2 stations capacité totale = 4 130 eq.hbts	Les eaux usées sont traitées par la station d'épuration du bourg d'une capacité nominale de 3 580 EH, de type boues activées et la station du Folleux, une lagune d'une capacité nominale de 550 EH.
QUALITE DU SERVICE		Les stations sont conformes vis-à-vis des prescriptions administratives.
RIX	 600,60 € pour 120 m ³ 5,01 € / m ³	Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m ³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m ³ payera 600,60 € (sur la base du tarif au 1er janvier 2018, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 5,01 €/m ³ , + 2,6% par rapport à 2017 Sur ce montant, 20,1 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 67,2% reviennent à la Collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 12,7 %.